



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6020267

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/01/2026 19H15 C:001860 I:01938

V/Appel du Lundi 05/01/2026 a 19H15

V/REF.IMM. 8557

IMMEUBLE : LE ST BERNARD
166 A 174 BD CROIX ROUSSE
69001 LYON

SDC 'Le Saint Bernard'
C/O REGIE FAVRE DE FOS S.A
26 AVENUE RENÉ CASSIN
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 18 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 170 BD CROIX ROUSSE - LOGEMENT DE MME LAURENT AU 2EME ETAGE -
04 78983766 OU *06 12521130*

MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE

Donneur d'ordre : Mr F-X DE FRAMOND

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 05/01/2026 A 22H15 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LAURENT.

CONSTAT DE REFOULEMENT DE LA COLONNE EAUX USEES CUISINE.
DEPOSE - REPOSE SIPHON EVIER.
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE 3 METRES D'EVACUATION ET DE 2 METRES DE
COLONNE EAUX USEES.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 20/01/26 a 11H30 Mr F-X DE FRAMOND
CD AB Email envoyé le 13/01/26 a 15H19 Mr F-X DE FRAMOND
CS AB Email envoyé le 06/01/26 a 07H58 Mr F-X DE FRAMOND

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6020267

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

L'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,00	Suppl.Dispatch.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	68,24		68,24
1,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 05/01	1	121,34		182,01
1,50	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	121,34		182,01
TOTAL H.T.					461,38
T.V.A. a 10,00%					46,13
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>507,51</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.